



Published on *Le Système Herein* (<http://www.herein-system.eu>)

Accueil > Numérisation - Belgique / Wallonie

Numérisation - Belgique / Wallonie

Pays: Belgique / Wallonie

Expand all

6.1.A La législation ou la politique en matière de patrimoine prévoit-elle des dispositions spécifiques (politiques ou directives) en matière de numérisation? Indiquer s'il existe différentes politiques.

Non

6.2.A Disposez-vous de systèmes d'information et de bases de données (sites intranet, extranet et internet, par exemple) concernant le patrimoine (c'est-à-dire des réseaux informatiques)? Quel est le type de patrimoine concerné?

Oui

Approach (click to collaps)

Approche intégrée

**6.2.A Approche
intégrée:**

Intranet

Internet

Nom du site

web ::

DGO4 - Département du Patrimoine

Institut du patrimoine wallon

Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles

6.2.B Qui sont les partenaires intervenant dans le(s) réseau(x) informatique(s) mentionné(s) ci-dessus?

Approach (click to collaps)

Approche intégrée

6.2.B Approche

intégrée:

Gouvernement

Agences gouvernementales

6.2.C Quels sont les domaines traités par ces systèmes informatiques? 6.2.C Quels sont les domaines traité par ces systèmes informatiques?

Approach (click to collaps)

Approche intégrée

Gestion politique du patrimoine

Gestion du patrimoine (gestion des sites, par exemple)

6.2.D Existe-t-il un système de base de données (de niveau centralisé ou organisationnel) permettant de stocker des informations sur les sujets suivants (colonne de gauche ci-dessous)?

Approach (click to collaps)

6.2.D Approche intégrée

Inventaires
Patrimoine protégé
Données provenant de SIG

6.2.D Patrimoine archéologique

6.2.D Patrimoine architectural

6.2.D Patrimoine paysager

6.2 Commentaire

Commentary (click to collaps)

Approche intégrée

Il n'y a pas de disposition particulière concernant la numérisation en matière de patrimoine. Toutefois, depuis de nombreuses années, le Département du Patrimoine s'est doté d'un site internet reprenant des données comme la liste des biens classés. Peu à peu, le site se développe pour que le public puisse accéder à un maximum d'information (arrêté de classement, plans, photos). Le Département du Patrimoine participe aux objectifs de dématérialisation et de simplification administrative poursuivis par l'ensemble de l'administration wallonne. Un système d'extranet est en développement et devrait permettre prochainement la gestion des procédures relatives aux travaux sur monument classé.

Source URL: http://www.herein-system.eu/fr/num%C3%A9risation-belgique-wallonie?field_country1_1_tid=609